

BIOGRAPHIE

BENJAMIN ET ÉDOUARD MARY

Benjamin Mary, homme d'État, diplomate, voyageur, né à Mons, le 22 mars 1792, décédé aux eaux de Bagnères-de-Luchon, dans les Pyrénées, le 2 août 1846. Il était fils de Hyacinthe-Charles, licencié en droit, et de Marie-Joséphine Parmentier, et descendait d'une famille noble dont les armoiries étaient : *d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un anelet du même* (1). Après la conquête de nos provinces par la République française, son père revint avec sa famille se fixer à Enghien, où il fut attaché à l'administration de la maison d'Arenberg et remplit les fonctions notariales de 1802 à 1826. Le jeune Benjamin fit ses humanités au collège de cette ville et son droit à Bruxelles. Il alla se fixer à Namur, devint membre des États provinciaux. Élu député suppléant du Congrès national par le district de Namur, il fut appelé à siéger le 7 avril 1831, en remplacement du baron d'Haultepenne, mais il déclara ne pouvoir accepter ces fonctions, sans doute parce qu'il estimait que la mission de cette assemblée était terminée par le vote de la Constitution. Son goût pour les voyages l'amena à embrasser la carrière diplomatique. La

(1) Ces armoiries sont reproduites sur la planche publiée tome III, en regard de la p. 45 des *Annales du Cercle archéologique d'Enghien*.

Belgique rendue à elle-même avait, alors surtout, un besoin impérieux de se faire représenter près des gouvernements étrangers par des agents capables et expérimentés; leur mission n'était pas aisée. Benjamin Mary fut nommé, le 27 juillet 1832, chargé d'affaires de Belgique près du gouvernement impérial du Brésil; le 30 novembre 1838, il fut envoyé en la même qualité en Grèce. Notre diplomate mena à bonne fin, dans ces deux pays, la conclusion de traités de commerce et obtint pour sa patrie des conditions avantageuses. Le traité avec le Brésil fut signé le 22 septembre 1834, et rendit applicable à la Belgique le traité intervenu le 20 septembre 1828, entre l'empire américain et l'ancien royaume des Pays-Bas. Le traité avec la Grèce fut conclu les 13-25 septembre 1840 et ratifié par une loi du 24 mars 1841.

Mary était officier de l'ordre de Léopold, commandeur de l'ordre impérial du Cruzeiro, grand commandeur de l'ordre du Rédempteur de Grèce, membre du Cercle archéologique d'Athènes. Pendant son séjour à Rio-de-Janeiro, il mit à profit son talent remarquable de dessinateur pour prendre les vues les plus pittoresques du Brésil. Quelques-uns de ses dessins ont été lithographiés. Mary a laissé une relation de ses voyages au Brésil et en Grèce.

Édouard-André-Joseph *Mary*, licencié en droit, économiste et poète, frère de Benjamin, naquit à Enghien le 26 avril 1796 et mourut à Bruxelles le 30 avril 1853. Nommé, en 1822, second secrétaire de la commission permanente de la Société de bienfaisance des provinces méridionales, il fut chargé de diriger *le Philanthrope*, organe périodique de cette association. Il donna sa démission de secrétaire le 20 décembre 1823 mais resta toujours profondément attaché à cette utile institution. On en trouve la preuve dans le rapport qu'il publia, en 1829, sur

les résultats importants obtenus au point de vue de la moralisation des vagabonds par la création des colonies agricoles, tant dans les provinces du nord des Pays-Bas que dans la Campine. Son travail intitulé : *Voyage aux colonies agricoles érigées par les sociétés de bienfaisance du royaume des Pays-Bas, précédé d'un aperçu sur la nature, les progrès et l'influence de ces institutions*, résume avec une grande netteté et un jugement sûr et pratique, les difficiles problèmes que soulève la question de l'amélioration des classes indigentes; il signale les moyens les plus efficaces pour prévenir et secourir la misère, ou pour la réprimer lorsqu'elle est volontaire et factice.

Édouard Mary fut, en 1819, un des fondateurs de ces sociétés pour l'encouragement de l'instruction primaire en Belgique, qui s'organisèrent sous les auspices du gouvernement; il porta ses efforts à faire ouvrir des écoles gratuites pour les enfants indigents et préconisa la méthode de l'enseignement mutuel. Il contribua également à l'établissement de la Caisse d'épargne établie d'abord à Bruxelles, en 1825, ainsi que du comité des écoles d'adultes, en 1834.

Lors des premières élections qui suivirent la promulgation de la Constitution belge, Mary fut élu membre de la Chambre des représentants par l'arrondissement de Soignies. Il prit une part active aux discussions parlementaires; il fit preuve d'une grande compétence dans les questions financières pendant les sessions de 1831-1832 et 1832-1833; mais lors de l'élection du 23 mai 1833, après la dissolution des Chambres, il succomba au ballottage à Soignies contre Barthélemy Dumortier.

A la suite de cet échec, Édouard Mary quitta Enghien pour se fixer définitivement à Bruxelles. Un arrêté royal du 6 avril 1843 le désigna comme membre de la Commission provinciale de statistique du Brabant qui venait d'être organisée. Il consacra, en outre, ses loisirs à la poésie et fit paraître, en 1850, des épîtres en vers sur la Belgique; elles sont au nombre de dix et

dictées par un noble sentiment patriotique; l'auteur s'est inspiré des poèmes de Lemayeur et de Lesbroussart; à leur exemple, il fait suivre ses épîtres de notes historiques et statistiques sur notre pays. Nos écrivains tendaient alors à faire revivre et à affirmer dans le domaine artistique et littéraire surtout l'existence de la patrie belge.

ERNEST MATTHIEU.
